

RÉGLEMENTATION SPORTIVE

2026

• A - ADHESIONS AU STADE DE VANVES :

◇ - POUR OBTENIR SA LICENCE F.F.P.J.P. :

- ⇒ Payer sa cotisation selon les tarifs.
- ⇒ Remplir la demande de licence.
- ⇒ Le certificat médical n'est plus nécessaire.
- ⇒ Pour les jeunes, fournir le questionnaire santé mineur dûment complété (formulaire FFPJP).
- ⇒ Fournir une photo récente, une carte nationale d'identité ou passeport ou un titre de séjour pour les étrangers et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour les non licenciés l'année précédente, les mutés et les nouveaux ; en plus :

- ⇒ Pour les jeunes, fournir l'autorisation parentale dûment complétée (formulaire FFPJP).
- ⇒ Fournir l'imprimé de mutation (changement en 2026).
- ⇒ Fournir une photo récente.
- ⇒ Ne pas avoir été exclu.
- ⇒ Après acceptation par la Commission des adhésions.

◇ - POUR OBTENIR SA CARTE CLUB :

- ⇒ Être licencié dans un autre club et déposer la photocopie de licence de la saison en cours.
- ⇒ Payer sa cotisation selon le tarif.
- ⇒ Remplir la demande de carte club.
- ⇒ Fournir une photo récente.
- ⇒ Après acceptation par la Commission des adhésions.

CATEGORIES		ANCIENS		NOUVEAUX	
		Vanvéens	Extérieurs	Vanvéens	Extérieurs
SENIORS (≥ 18 ans)	né en 2008 et avant	73 €	78 €	81 €	86 €
FEMININES	née en 2008 et avant	70 €	75 €	78 €	83 €
COUPLES	né en 2008 et avant	119 €	124 €	127 €	132 €
JUNIORS (16-17 ans)	né en 2009, 2010	70 €	75 €	78 €	83 €
CADETS (13,14-15 ans)	né en 2011-2013	35 €	40 €	43 €	48 €
MINIMES (10,11,12 ans)	né en 2013-2015	35 €	40 €	43 €	48 €
BENJAMINS (≤ 9 ans)	né en 2016 et après	35 €	40 €	43 €	48 €

CARTE CLUB	35 €			
------------	------	--	--	--

• **B - CONCOURS CLUB :**

◇ - **CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

⇒ Être licencié F.F.P.J.P au Stade de Vanves.

ou

⇒ Avoir la Carte Club.

⇒ Inscription : 3,00 euros par joueur (sauf minimes et benjamins). Concours Tête-à-tête féminin gratuit.

⇒ Indemnisation : redistribution des mises + participation du Club fixée à :

1,50 euros par joueur avec un minimum de 15 euros sous forme de ticket valeur.

◇ - **RENDEMENT DE POINTS :**

⇒ Les joueurs classés ELITE et HONNEUR à la FFPJP rendent 1 point.

⇒ Les catégories Senior et Junior rendent 1 point aux Féminines et aux Cadets-Minimes-Benjamins.

⇒ Les joueurs ayant gagné un concours interne l'année précédente et ceux classés deux fois au delà des quarts rendent 1 point.

Le rendement est déterminé par totalisation des points pour chaque équipe, puis par différence. Il ne peut-être rendu plus de 3 points (inclus les points féminins).

◇ - **REGLEMENT SPORTIF :**

1. Liste des concours Club :

* Triplettes mêlées	)	
* Challenge " LAPEYRONIE " Tête-à-tête		
Tête-à-tête féminin (si 4 femmes)		Dates
en annexe		
* Doublettes mêlées "Souvenir PIERRE SEGUIER"		
* Coupe de Noël à la mêlée	)	

2. Déroulement des concours :

En quatre parties sauf pour: Challenge " LAPEYRONIE " en poules :

- ◆ Départ en poules de 4 ou 3 (poules normales ou simplifiées).
- ◆ 2 qualifiés par poule (poules normales) ou 3 qualifiés par poule (poules simplifiées).
- ◆ Cadrage éventuel.
- ◆ Tableau habituel en élimination directe.

- ◆ Redistribution des mises + participation du Club
- ◆ Les Coupes sont remises à l'Assemblée Générale du Club, sauf si le concours se déroule après celle-ci.

3. Particularités :

- * Challenge " LAPEYRONIE " :

Le Challenge est attribué pour un an. Il ne pourra être acquis et une coupe souvenir sera attribuée. Il ne sera remis qu'au joueur étant membre du Club la saison suivante.

* Concours à la mêlée (doublette, triplette et coupe de Noël) :

Déroulement sur quatre parties avec tirage au sort intégral à chaque tour.

- Classement par : nombre de victoires puis Goal-average.
- Formation Doublette : récompense aux deux premiers.
- Formation Triplette : récompense aux trois premiers.
- Coupe de Noël : récompense suivant la nature des formations.

• **C - CONCOURS EXTERIEURS F.F.P.J.P. :**

◇ - **POUR LES INSCRIPTIONS PAR CORRESPONDANCE :**

Obligatoirement par le Club (selon les instructions de la Ligue d'Ile de France et du Comité Départemental des Hauts de Seine). Les noms, prénoms et numéros de licences devront être positionnés sur la fiche d'inscription affichée.

IMPORTANT : La fiche d'inscription sera retirée quelques jours avant, pour que la date limite d'inscription soit respectée compte tenu du délai d'expédition.

◇ - **POINTS DE CLASSIFICATION : CONCOURS SENIORS**

Tous les points marqués sont pris en compte avec présentation de la fiche résultat et après vérification sur le logiciel fédéral.

Barème de classement : les tableaux figurent dans le calendrier annuel de la FFPJP.

Pas de points FFPJP pour les concours sans arbitre officiel.

◇ - **POINTS : JEU PROVENÇAL - FEMININS - JEUNES - VETERANS :**

Dans ces catégories, tous les points marqués ne sont pas des points de classifications, mais ils sont pris en compte pour le classement du Club, et le barème de classement est attribué suivant la classification.

Barème de classement : les tableaux figurent dans le calendrier annuel de la FFPJP.

◇ - **INDEMNISATIONS : (en annexe)**

- ⇒ Indemnisation des points marqués dans la limite du budget fixé au début de chaque saison.
En cas de dépassement, un prorata est appliqué.
- ⇒ Remboursement des inscriptions aux Nationaux hors Ile de France en équipe homogène.
- ⇒ Participation aux frais de route (essence-péage) pour les Nationaux hors Ile de France en équipe homogène.
- ⇒ Indemnisation de résultat pour qualification aux finales des Championnats Départementaux.
- ⇒ Indemnisation de résultat pour la Coupe de France, la Coupe des Hauts de Seine et le Championnat des Clubs du 92.

• **D – COUPE DE FRANCE – COUPE DES HAUTS DE SEINE – CHAMPIONNAT DES CLUBS – QUALIFICATIFS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE :**

◇ - **Le Bureau décidera en début de saison de l'inscription ou non à ces compétitions (CDF/CD92/CDC).**

◇ - **La tenue homogène est obligatoire lors de ces compétitions. Le Club se chargera de l'achat des tenues et une participation des joueurs sera demandée.**

- **E - CLASSEMENT CLUB :**

- ◇ - **CLASSEMENT DES JOUEURS :**

- ⇒ Selon les points de classification obtenus et après vérification sur le logiciel fédéral.
 - ⇒ En cas d'ex aequo, il sera tenu compte du nombre de points marqués, puis des finales gagnées et des catégories selon l'ordre suivant :
championnats nationaux, régionaux et départementaux puis concours nationaux, régionaux, départementaux et promotions et autres concours (Jeu-Provençal - Féminins - Mixtes - Jeunes - Vétérans).

- ◇ - **RECOMPENSES :**

- ⇒ Challenge du Président au premier.
 - ⇒ Toutes les récompenses et indemnités sont distribuées le jour de l'Assemblée Générale.
 - ⇒ Les challenges ne seront attribués qu'au joueur étant membre du Club la saison suivante.
 - ⇒ La cuillère de bois attribuée au joueur classé dernier est remplacée par une récompense.

- **F - CONCOURS SPECIFIQUES :**

- ◇ - **CONCOURS DES ANCIENS DU 92 :**

- ⇒ Les points marqués dans ces concours seront indemnisés (voir en annexe).
 - ⇒ Pas de points FFPJP pour les concours sans arbitre officiel..

- ◇ - **CONCOURS CHALLENGE DES JEUNES « ECOLES DE PETANQUE »:**

- ⇒ Indemnisation selon le classement du Comité Départemental.

- du premier au troisième	45.00 Euros
- du quatrième au dixième	23.00 Euros
- du onzième à la fin	8.00 Euros

* * * * *

Ce Règlement Sportif est applicable à partir du 1er janvier 2026

ANNEXE N° 1 : BAREME DE POINTS

◇ - POINTS DE CATEGORISATION VETERANS :

Suivant barème du règlement fédéral.

Deux concours sont organisés pour les doublettes et pour les triplètes.

◇ - INDEMNITES DE RESULTAT POUR LA COUPE DE FRANCE, LA COUPE DES HAUTS DE SEINE ET LE CHAMPIONNAT DES CLUBS :

Prime d'un euro par partie gagnée et prime d'un euro par présence sur une feuille de match.

ANNEXE N° 2 : INDEMNISATIONS

◇ - POINTS :

CATEGORIE	VALEUR DU POINT
POINT DE CATEGORISATION	7.00 euros

Budget 2026 : 500€ au maximum.

◇ - QUALIFICATIFS ET PHASES FINALES DES CHAMPIONNATS :

QUALIFICATION A UNE PHASE FINALE (participation effective)	30 euros par joueur (prime de résultat)
---	--

FINALE DEPARTEMENTALE	30 euros par joueur Pour une ½ finale
FINALE DEPARTEMENTALE	50 euros par joueur Pour un titre de vice champion
FINALE DEPARTEMENTALE	70 euros par joueur Pour un titre de champion

FINALE DE LIGUE	50 euros par joueur Pour une ½ finale
FINALE DE LIGUE	70 euros par joueur Pour un titre de vice champion
FINALE DE LIGUE	100 euros par joueur Pour un titre de champion

Remboursement des frais d'inscription (avec justificatif) pour :

- Nationaux (équipe homogène hors Ile-de-France).

Participation de 15 euros par véhicule aux frais de route (avec justificatifs : essence-péage) pour :

- Nationaux (équipe homogène hors Ile-de-France).

ANNEXE N° 3 : DATES CONCOURS ET REUNIONS

◇ - CONCOURS CLUB 2025 :

CONCOURS	DATES	VAINQUEURS	FINALISTES
Triplette Mêlée	8 mars	1 ^{ère} : Isabelle Poupart	2 ^{ème} : Patrick Lemonnier 3 ^{ème} : Nathalie Besson
Challenge « LAPEYRONIE »	1 ^{er} mars	1 ^{er} : Cédric Hugon 1 ^{ère} : Cathy Barrio	
Souvenir « Pierre Séguier »	22 février	1 ^{er} : Éric Boeuf	2 ^{ème} : Cathy Barrio
Coupe de Noël	13 décembre	1 ^{er} : Cédric Hugon	2 ^{ème} : Gabriel Martinez 3 ^{ème} : Hervé Du Jonchay

: seront récompensés d'une coupe le jour de l'Assemblée Générale

◇ - CONCOURS 2026 :

CONCOURS	DATES
Challenge « LAPEYRONIE »	28 février
Triplette Mêlée	07 mars
Souvenir « Pierre Séguier » (Doublette Mêlée)	21 février
Coupe de Noël	12 décembre (à confirmer)

◇ - REUNIONS 2026 :

REUNIONS	DATES
Réunion des joueurs	15 janvier
Repas des 50 ans du club	11 octobre
Assemblée Générale	Samedi 07 novembre (à confirmer)

ANNEXE N° 4 : CHALLENGES

◇ - DETENTEURS CHALLENGES :

ANNEES	CHALLENGE LAPEYRONIE	CHALLENGE DU MASTER	CHALLENGE DU PRESIDENT
1984			KERLOGOT Marc
1985			BERTIN Joël
1986			CAMPANA José
1987	LEBRIAND Philippe		ROUSSARD Patrice
1988	HAUMONT Thierry		ROUSSARD Patrice
1989	KERLOGOT Marc	HAUMONT Thierry	ROUSSARD Patrice (attribué)
1990	FILIBE Jacinto	ROUSSARD Patrice	ROUSSARD Patrice
1991	ROUSSARD Patrice	ROUSSARD Patrice	HAUMONT Thierry
1992	CABEC Roger	DINGREVILLE Michel	LEBRIAND Philippe
1993	HAUMONT Thierry	LEBRIAND Philippe	ROUSSARD Patrice
1994	KERLOGOT Marc	RIEUX Christian	HAUMONT Thierry
1995	LEBRIAND Philippe	MERCEREAU Luc	ROUSSARD Patrice (attribué)
1996	ROUSSARD Patrice	PROVOST Laurent	ROUSSARD Patrice
1997	HACQUARD Alain	ROUSSARD Patrice (attribué)	ROUSSARD Patrice
1998	HAUMONT Thierry	CHAMPIER Dominique	DUPONT Pascal
1999	HAUMONT Thierry	BOISSAY André	HAUMONT Thierry (attribué)
2000	DUPONT Pascal	HAUMONT Thierry	DUPONT Pascal
2001	BENARDEAU Didier	SANELLI Olivier	GARRIGUES Henriette
2002	CHAMPIER Dominique	<i>Neutralisé</i>	HAUMONT Thierry
2003	ROUSSARD Patrice	<i>Neutralisé</i>	<i>Pas de résultats</i>
2004	ROUSSARD Patrice	<i>Neutralisé</i>	<i>Pas de résultats</i>
2005	ROUSSARD Patrice	<i>Neutralisé</i>	<i>Pas de résultats</i>
2006	THOINE Jacques	<i>Neutralisé</i>	<i>Pas de résultats</i>
2007	ROUSSARD Patrice	<i>Neutralisé</i>	<i>Pas de résultats</i>
2008	ROUSSARD Patrice	<i>Neutralisé</i>	BOLONI Jean-Luc
2009	ROUSSARD Patrice	<i>Neutralisé</i>	ROUSSARD Patrice
2010	ROUSSARD Patrice	<i>Neutralisé</i>	ROUSSARD Patrice
2011	CHAMPIER Dominique	<i>Neutralisé</i>	ROUSSARD Patrice
2012	DIARD Pascal	<i>Neutralisé</i>	ROUSSARD Patrice
2013	CHAMPIER Dominique	<i>Neutralisé</i>	ROUSSARD Patrice
2014	ROUSSARD Patrice	<i>Neutralisé</i>	CHAMPIER Dominique
2015	D'ASSAS Robert	<i>Neutralisé</i>	CHAMPIER Dominique
2016	REISDORFFER Richard	<i>Neutralisé</i>	CHAMPIER Dominique
2017	ROUSSARD Patrice	<i>Neutralisé</i>	BOEUF - ROUSSARD
2018	CHAMPIER Dominique	<i>Neutralisé</i>	<i>Pas de résultats</i>

2019	CHAMPIER Dominique	<i>Neutralisé</i>	ROUSSARD Patrice
2020	<i>Pas de résultats</i>	<i>Neutralisé</i>	<i>Pas de résultats</i>
2021	<i>Pas de résultats</i>	<i>Neutralisé</i>	<i>Pas de résultats</i>
2022	ROUSSARD Patrice	<i>Neutralisé</i>	<i>Pas de résultats</i>
2023	ROUSSARD Patrice	<i>Neutralisé</i>	ROUSSARD Patrice
2024	ROUSSARD Patrice	<i>Neutralisé</i>	ROUSSARD Patrice
2025	HUGON Cédric	<i>Neutralisé</i>	ROUSSARD Patrice

TROPHEE DES ANCIENS « MORISSET »

2008	THOINE Jacques
2009	DINGREVILLE Michel
2010	DINGREVILLE Michel
2011	DINGREVILLE Michel
2012	THOINE Jacques
2013	SEGUIER Pierre
2014	PAYEN Monique
2015	D'ASSAS Robert
2016	DINGREVILLE Michel
2017	DINGREVILLE Michel
2018	LOIZEAU Jacky
2019	GUILBERT Didier
2020	<i>Pas de résultats</i>
2021	<i>Pas de résultats</i>
2022	<i>Pas de résultats</i>
2023	<i>Pas de résultats</i>
2024	<i>Pas de résultats</i>
2025	<i>Pas de résultats</i>

ANNEXE N° 5 : Classements
--

◇ - **LISTE DES JOUEURS CLASSES « ELITE » ET « HONNEUR » POUR L'ANNEE 2026 :**

⇒ E L I T E	N E A N T
⇒ H O N N E U R	N E A N T (plus de 14 pts)

Rappel : Les joueurs « ELITE » et « HONNEUR » rendent un point.

Patrice ROUSSARD est honneur.

◇ - **LISTE DES JOUEURS RENDANT DES POINTS POUR L'ANNEE 2026 :**

Résultats Concours internes

POUPART Isabelle (8pts)	rend 1 point
BËUF Eric (8 pts)	rend 1 point
HUGON Cédric (18pts)	rend 1 point

⇒ **Rappel :** Les juniors et les seniors masculins rendent un point aux féminines et aux Cadets-Minimes-Benjamins.

◇ - **LISTE DES JOUEURS AYANT DES POINTS FFPJP POUR L'ANNEE 2025 :**

ROUSSARD Patrice	27 points
ETHAN	11 points

◇ - **CLASSEMENT DEPARTEMENTAL DU CLUB DE VANVES EN 2025 :**

Le club de Vanves est 20ème sur 32 clubs du 92 avec 38 points.

◇ - **CLASSEMENT AU CHAMPIONNAT DES CLUBS 92 DU CLUB DE VANVES EN 2025 :**

Vanves finit dernier de son groupe et descend en 3ème division.

ANNEXE N° 6 :
Tarifs FFPJP

◇ - **TARIFS DES MUTATIONS (décision novembre 2025) :**

Non classé et Promotion	:	50€
Honneur	:	75€
Elite	:	125€